

Irène Aghion, Mathilde Avisseau-Broustet et Alain Schnapp (dir.)

Histoires d'archéologie. De l'objet à l'étude

Publications de l'Institut national d'histoire de l'art

La Collection de Nicolas-Joseph Foucault (1643-1721) et de Nicolas Mahudel (1673-1747)

Mathilde Avisseau-Broustet

DOI : 10.4000/books.inha.2788

Éditeur : Publications de l'Institut national d'histoire de l'art

Lieu d'édition : Paris

Année d'édition : 2009

Date de mise en ligne : 5 décembre 2017

Collection : Catalogues d'exposition

ISBN électronique : 9782917902721



<http://books.openedition.org>

Édition imprimée

Date de publication : 1 janvier 2009

Référence électronique

AVISSEAU-BROUSTET, Mathilde. *La Collection de Nicolas-Joseph Foucault (1643-1721) et de Nicolas Mahudel (1673-1747)* In : *Histoires d'archéologie. De l'objet à l'étude* [en ligne]. Paris : Publications de l'Institut national d'histoire de l'art, 2009 (généré le 18 décembre 2020). Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/inha/2788>>. ISBN : 9782917902721. DOI : <https://doi.org/10.4000/books.inha.2788>.

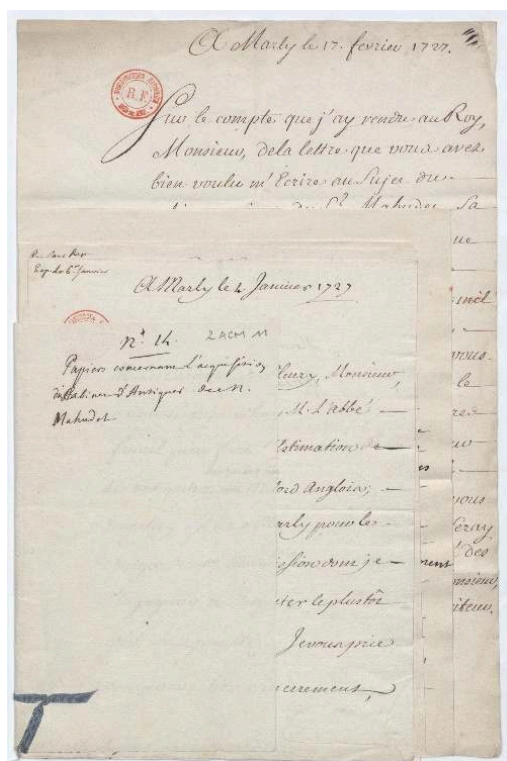
Ce document a été généré automatiquement le 18 décembre 2020.

La Collection de Nicolas-Joseph Foucault (1643-1721) et de Nicolas Mahudel (1673-1747)

Mathilde Avisseau-Broustet

- 1 Parmi l'ancien fonds hérité du Cabinet du roi, il est souvent difficile de repérer la provenance des objets, et ce d'autant plus pour les « antiques ». En effet, les gardes dressaient régulièrement des inventaires des monnaies, qu'elles soient antiques ou modernes, et des pierres gravées, mais plus rarement des objets dispersés. L'aide apportée par les documents conservés dans les archives du département peut alors s'avérer précieuse.
- 2 Un cas exemplaire est celui de la collection réunie par Nicolas-Joseph Foucault et Nicolas Mahudel. Entrée en 1727 au Cabinet, elle était accompagnée non seulement des lettres concernant son acquisition, d'un inventaire, mais aussi d'un recueil de dessins, grâce auquel il est possible, aujourd'hui, d'identifier avec certitude une partie des objets (fig. 1)¹.

1. Dossier d'acquisition de la collection Mahudel, 1727.



Ensemble de lettres reliées par un ruban. Papiers concernant l'acquisition du cabinet d'antiques de M. Mahudel, 1727.

H. 33,5 cm ; L. 20,5 cm ; Cabinet des médailles, 2 ACM 11.

© BNF.

La collection

- 3 Le noyau initial de cet ensemble avait été rassemblé par Nicolas-Joseph Foucault, conseiller d'État. L'introduction de l'inventaire manuscrit établi en 1727 par Mahudel le précise bien : « On ne se propose pas d'expliquer ici l'utilité dont peut être un aussi grand recueil pour l'intelligence de l'histoire, de la religion, des moeurs et des usages des anciens. Il ne s'agit que du choix et de la rareté de ces preuves originales, qui ont fait pendant plus de trente ans l'objet des recherches de celui qui est enfin parvenu à rassembler toutes les pièces que l'on trouvera sommairement décrites dans ce catalogue ; leur singularité, leur nombre et leur variété sont tels que le Recueil qu'elles composent peut passer, sinon pour unique, absolument parlant, au moins pour le plus considérable que l'on connaisse [...]. Aussi a-t-il été formé non seulement d'une infinité de découvertes faites dans l'Europe et dans l'Asie, mais encore de la réunion de plus de douze cabinets entiers, qui avaient déjà un grand nom, à la tête desquels est celui de feu M. Foucault, conseiller d'État, si souvent cité dans nos livres. »
- 4 Sur les quelque mille objets listés, environ deux cent cinquante portent des renvois aux dessins, commandités par Foucault, nous permettant d'identifier sa part de collection (fig. 2 et 3). La première page porte en titre : *Desseins des figures, bas reliefs et inscriptions, vases, lampes et instruments de sacrifices et autres curiositez de ce genre qui composoient le*

Cabinet de feu M. Foucault Conseiller d'Etat ordinaire et qui appartient présentement à M. de Boze de l'Académie Française.

2. Pl. XXV : Hermès double d'époque romaine

Publiée dans le recueil de dessins du cabinet Foucault, troisième armoire.



© BNF.

3. Hermès double de Dionysos jeune et Dionysos barbu.



Marbre, H. 24,5 cm, II^e siècle ; Cabinet des médailles, Inv. 57.41.

© BNF.

- 5 Une dizaine de dessins sont signés et datés : *Doré 1714*, les autres ne sont pas tous de la même main. Les deux cent vingt et une planches se composent soit, pour les objets les plus importants, de dessins en pleine page à la mine de plomb, à l'encre brune ou noire rehaussée de lavis d'encre ou parfois de rehauts d'aquarelle, soit, pour le petit *instrumentum*, de dessins de petits formats sur des papiers découpés et collés. Certains ont été utilisés par l'abbé Bernard de Montfaucon dans son grand ouvrage : *L'Antiquité expliquée et représentée en figures*, en 10 volumes parus en 1719. Lorsque tel est le cas, les gravures de Montfaucon ont alors été collées à côté des dessins correspondants.
- 6 Sur certains versos apparaît la mention « *Reconnu et parafé suivant le Traitté du 12 mars de la présente année 1719* » de la main même de Foucault, dont la signature complète se retrouve une fois. Étant donné sa date, le « traité » est vraisemblablement celui qui concerne la vente des antiquités de Foucault à son ami Gros de Boze, au début de l'année 1719. Ce dernier, nommé quelque temps plus tard garde du Cabinet du roi, ne voulut pas conserver de collection privée. Il vendit ses monnaies au maréchal d'Estrées, et les antiques de Foucault au médecin et numismate Nicolas Mahudel², son collègue à l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Dès 1727, celui-ci les revendit au roi, « sur les représentations réitérées [de Gros de Boze]³ » pour la somme de 40 000 livres. Dans une lettre du 1er février 1727 conservée au département des Monnaies, médailles et antiques, Mahudel écrit : « Quoique je puisse bien me flatter de voir aller au moins à 50 mil livres les offres que divers seigneurs étrangers ont commencé à me faire de mon grand recueil de figures, et autres monuments antiques, et que je sache même que l'estimation qu'on en a faite par ordre du Roi est à peu près de cette somme : néanmoins le regret que j'aurais de voir sortir du Royaume un recueil si précieux et qui

manque absolument au cabinet de Sa Majesté me déterminent à lui offrir pour la somme de quarante mil livres qui n'est guère que la moitié de celle à laquelle il me revient [...]. »

- 7 Malheureusement, l'identification des objets vendus par Mahudel, trop sommairement décrits dans l'inventaire dressé lors de la vente, est quasiment impossible, hormis la partie provenant de Foucault, grâce aux dessins donnés par ce dernier avec sa collection et reliés postérieurement avec l'inventaire Mahudel.

Nicolas-Joseph Foucault

- 8 Le personnage est bien connu des historiens grâce à ses *Mémoires* publiées en 1862⁴. On y trouve une mine de renseignements sur l'administration du royaume au XVII^e siècle et sur les conséquences de la révocation de l'édit de Nantes. Foucault y relate ses activités d'intendant, tout au long de ses trente-deux ans de carrière. Nommé à Montauban en 1674, puis à Pau, dans le Béarn, en 1684, puis à Poitiers, en 1685, puis en Basse-Normandie, à Caen, de 1689 à 1704, il ne put revenir qu'à soixante et un ans à Paris, où il termina sa carrière comme chef du conseil de Madame, princesse Palatine, séduite par son érudition. Il fut certainement un excellent serviteur de l'État, tout entier dévoué à la cause du roi. L'éloge, prononcé à sa mort par son ami Gros de Boze, garde du Cabinet du roi⁵, devant l'Académie des inscriptions et belles-lettres, souligne ses capacités exceptionnelles de gestionnaire mais aussi ses aptitudes, très appréciées par le roi, à rétablir l'ordre et à obtenir la conversion des Réformés, sans s'attarder sur les méthodes employées. Certes, celles-ci jettent une ombre sur le personnage, partisan des dragonnades et auteur de répressions sévères contre tous les séditieux du royaume. Cependant, d'autres aspects de sa personnalité ont été relevés par ses contemporains, en particulier son intérêt pour le développement de l'éducation et de la culture, par la création d'écoles et de sociétés savantes, ainsi que son goût pour l'économie, l'histoire, l'architecture et l'archéologie régionales. Ainsi, dans les différents postes qu'il occupa, il faisait établir des cartes, dessiner les édifices importants, anciens ou modernes, relever les blasons, les inscriptions funéraires, copier les cartulaires. C'est par ce biais-là qu'il réunit une riche collection, comme le souligne Montfaucon dans la préface de *L'Antiquité expliquée*⁶ : « M. Foucault, conseiller d'État m'a fourni [des figures] plus que nul autre. La charge d'intendant qu'il a exercée dans plusieurs provinces lui a donné moyen de découvrir beaucoup de pièces antiques [...]. Comme il a un goût merveilleux, il a fait un des plus beaux cabinets du royaume, et peut-être de l'Europe. »
- 9 Il est possible que son goût de collectionneur lui soit venu en recherchant pour la bibliothèque du roi, à la demande de Colbert, des manuscrits anciens. Ainsi, en 1678 à Moissac, il dénicha dans l'abbaye un ouvrage attribué à Lactance, présumé perdu, *De mortibus persecutorum*, mais très rapidement il se met à amasser pour lui-même manuscrits, monnaies et antiquités.
- 10 Sa collection de manuscrits, dispersée de son vivant, comprenait, entre autres, cent vingt-trois livres d'heures, dont celles de René d'Anjou⁷, des bibles, des cartulaires et un riche ensemble de pièces sur l'histoire, le droit public et l'administration de la France, réunies en 180 volumes in-folio.
- 11 Ses séries numismatiques n'étaient pas moins célèbres. Lorsqu'il décida de s'en séparer, en 1708, sa collection comptait autour de quinze mille monnaies, toutes antiques, soit

autant, par exemple, que celle de Christine de Suède. Sa suite de deux mille six cents pièces d'argent impériales est à cette époque la plus riche connue, celle de mille trois cents monnaies des villes grecques est exceptionnelle, ainsi que celle, complète, des rois de Syrie, Macédoine, Égypte. S'il a peu de monnaies d'or, elles sont toutes d'une grande rareté, de même que ses monnaies des « tyrans » et ses médaillons. La vente, en 1716, de ses dix mille monnaies de bronze au duc de Parme pour 18 000 livres montre la valeur qui lui était attribuée⁸.

- 12 L'archéologie est également un de ses domaines de prédilection. Si l'on ne sait pas grand-chose des fouilles entreprises à Montauban avec Raymond de la Faye, son intense activité archéologique en Basse-Normandie est mieux connue. Non seulement il fait établir des relevés et des dessins de la « tapisserie » de Bayeux, de l'abbaye Saint-Étienne de Caen, de ruines et d'inscriptions, mais surtout il fait mener des fouilles sur des sites anciennement connus, mais restés inexplorés. Près de Valognes, il met ainsi au jour, avec une équipe de près de deux cents ouvriers, les ruines d'un théâtre de plus de trois mille places, dont il fait relever le plan. Il attribue justement le site à l'ancienne cité d'Alauna. Dans le village de Vieux, près de Caen, il retrouve les vestiges d'un aqueduc, d'une voie romaine, des débris de colonnes et des inscriptions, qui éveillent sa curiosité et l'amènent à entreprendre une campagne de fouilles. En 1704, il envoie à l'Académie des inscriptions et belles-lettres un rapport sur la découverte de plusieurs édifices, aux fondations encore complètes, parmi lesquels figurent des thermes⁹ ; Foucault joint à son dossier la copie des inscriptions principales et la description des monnaies trouvées sur le site. L'étude de ces documents l'amène à la conclusion qu'il s'agit de l'ancienne cité des Viducassiens, identifiée auparavant avec la ville de Bayeux, cité qui aurait été abandonnée au IV^e siècle, date des monnaies les plus tardives. Il est aidé dans ses recherches par son bibliothécaire et secrétaire, Antoine Galland, à son service de 1697 à 1708. Personnalité hors du commun, ce dernier a consacré sa vie entière à l'érudition, et a certainement secondé Foucault, sinon pour réunir ses collections, du moins pour les étudier.

Antoine Galland

- 13 Antoine Galland (1646-1715)¹⁰, d'origine modeste mais connaissant le grec, le latin et l'hébreu, avait été choisi par Colbert pour accompagner, de 1670 à 1675, le marquis de Nointel, ambassadeur de France à Istanbul, dans ses voyages en Turquie, en Thrace, en Macédoine, en Grèce et en Asie Mineure. Le savant était chargé de rapporter de ces pays des manuscrits pour le Collège royal. Il en profita pour copier toutes les inscriptions qu'il rencontrait, dessiner les monuments et collecter des marbres. Ayant également rapporté des monnaies, il eut l'occasion de rencontrer les gardes du Cabinet du roi qui l'encouragèrent à entreprendre un second voyage. Il apparaissait comme une recrue d'autant plus précieuse qu'il avait appris le turc, le persan et l'arabe. Il repartit donc en 1675, puis, de 1679 à 1688, d'abord pour le compte de la Compagnie des Indes puis, nommé antiquaire du roi, pour collecter des manuscrits, des monnaies et des antiques pour celui-ci.
- 14 Galland avait donc déjà accompli une longue carrière d'« antiquaire » lorsqu'il entra au service de Foucault. La variété de ses publications montre l'étendue de ses connaissances : un *Dictionnaire de numismatique*, de nombreuses dissertations sur des monnaies ou les monuments orientaux voisinent avec un *Traité du café*, une *Bibliothèque*

orientale, sorte d'encyclopédie du monde islamique. Mais surtout, le travail auquel il consacra les quinze dernières années de sa vie fut la traduction de manuscrits arabes et la transcription de légendes orales qui donnèrent naissance aux *Contes des mille et une nuits*.

- 15 C'est donc à ce chercheur infatigable que Foucault eut le génie de s'adresser pour s'occuper de ses collections. Le résultat de ses douze années de travail a malheureusement disparu ; Galland avait pourtant catalogué quasiment toutes les séries dont il avait la charge : six volumes étaient consacrés aux monnaies, un volume aux manuscrits des « poètes français, anciens et modernes » ; or, tout est perdu. On peut supposer que le portefeuille de dessins de la collection d'antiques était accompagné d'un catalogue manuscrit. Aucune indication ne nous reste donc sur la provenance des objets ; certains viennent à coup sûr des fouilles de Basse-Normandie, notamment parmi les petits bronzes, armes ou fibules, sans que nous puissions en être sûrs. L'introduction de ses *Mémoires* fait état de bronzes « découverts en France, à Lyon, Nîmes, Arles, Narbonne », sans plus de précisions. Et du journal de Galland, tenu fidèlement de 1669 à sa mort en 1715, il ne reste que huit petits volumes couvrant douze années, dont aucune ne correspond à la période qui nous intéresse.
- 16 Les sources d'étude possibles pour la collection d'antiques de Foucault restent donc limitées : ce sont principalement, outre nos dessins et notre inventaire manuscrit, les commentaires de Montfaucon dans son *Antiquité expliquée et représentée en figures*, où il publie cent vingt antiques Foucault. Cependant, pour Montfaucon, l'objet reste une illustration de ses théories ; aussi ne se soucie-t-il guère de préciser la provenance et le contexte de découverte, contrairement à ce que fera le comte de Caylus quarante ans plus tard. L'influence de Montfaucon se fait sentir dans l'ordre suivi par l'inventaire manuscrit de la collection qui, est-il dit dans la préface, reprend celui
- qu'ils occupent dans le cabinet ou espèce de Galerie qui les contient. Ils y sont rangés dans huit armoires vitrées [...].
- La première de ces armoires comprend toutes les Sortes de Divinités qu'adoroient les Égyptiens et les différentes choses qui concernent le culte et les usages de ces anciens Peuples.
- La Seconde est pour les Divinités de premier ordre adorées par les Grecs et les Romains.
- La Troisième est pour les Divinités de second ordre que ces mêmes peuples adoroient, leurs Dieux Lares et Pénates etc.
- La Quatrième renferme les autres attributs du culte et de la Religion des mêmes Peuples.
- La Cinquième est remplie par divers monuments de choses qui ont été à leur usage.
- La Sixième contient leurs antiquités Sépulchrales.
- La Septième est un recueil particulier des Testes et Bustes, de Rois, d'Empereurs et d'Impératrices, Princes, Héros et Philosophes.
- La Huitième enfin est occupée par les antiquités Gauloises et Chrétiennes.
- 17 Si l'on feuillette aujourd'hui le recueil de dessins, voit-on ce qui suscitait la jalousie de notables de province, comme son parent Bory de Saint-Vincent qui aurait bien aimé bénéficier d'une partie de l'héritage ? Pas de grande statuaire – celle qu'il possédait dans sa maison de campagne, à Athis, a échappé à la vente –, peu de pièces exceptionnelles, mais beaucoup d'objets de la vie quotidienne, de nombreuses statuettes, des portraits d'empereurs, parfois antiques, mais surtout de la Renaissance ou du XVII^e siècle. Dans sa riche collection de bronzes figurent aussi beaucoup de pièces modernes, considérées alors comme antiques. Une place de choix est donnée à l'Égypte,

avec quarante-deux objets, surtout des bronzes, mais aussi un vase canope, des stèles d'Horus sur les crocodiles, une grande statuette d'homme en bois (fig. 4).

4. Pl. XXXIII : statuette égyptienne de bois

Publiée dans le recueil de dessins du cabinet Foucault, première armoire.



© BNF.

- 18 Cet ensemble qui fut à l'époque considéré comme un apport exceptionnel à la collection royale nous semble aujourd'hui assez disparate. Contrairement aux monnaies rassemblées selon un projet mûrement réfléchi et systématique (suites de villes, suite des rois hellénistiques, suite des tyrans...), les objets sont modestes et assez hétérogènes. La collection est caractéristique du goût du XVII^e siècle, basée comme nous l'avons vu sur les catégories de Montfaucon, mais sans innovation.

NOTES

1. Lettres concernant l'acquisition : Cabinet des médailles, 2 ACM 11 ; inventaire manuscrit de la collection Mahudel et recueil de dessins de la collection Foucault reliés ensemble sous la cote Res 40009 Fou F.
2. Nicolas Mahudel écrit notamment une *Histoire des médaillons*, restée inédite, d'après la collection de 600 médaillons de l'abbé de Camps, et une *Dissertation historique sur les monnaies antiques d'Espagne*, publiée à Paris en 1725.

3. « Éloge de Gros de Boze », dans *Histoire de l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres*, Paris, 1759, t. XXV, p. 268.
4. Nicolas-Joseph Foucault, *Mémoires de Nicolas-Joseph Foucault*, Paul Baudry éd., Paris, Imprimerie impériale, 1862 ; voir aussi Pierre Gouhier, *L'Intendance de Caen en 1700 : édition critique des mémoires rédigés sous la direction de Nicolas-Joseph Foucault « pour l'instruction du duc de Bourgogne »*, Paris, Éd. du CTHS, 1998.
5. *Histoire de l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres*, Paris, t. V, p. 395-403.
6. Bernard de Montfaucon, *L'Antiquité expliquée*, t. I, préface, p. XIX, Paris, F. Delaulne, 1719.
7. Bibliothèque nationale de France, Ms lat.17332 ; sur cette collection, voir Léopold Delisle, *Le Cabinet des manuscrits de la Bibliothèque impériale*, vol. 1, Paris, Imprimerie impériale puis Imprimerie nationale, 1868-1881, p. 374-378.
8. Sur les collections de Foucault, en particulier de numismatique, voir Antoine Schnapper, *Le Géant, la licorne et la tulipe*, Paris, Flammarion, 1988, notamment p. 297-301.
9. *Histoire de l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres*, Paris, 1663-1710, t. I, p. 290- 294.
10. Sur Galland, voir Gros de Boze, « Éloge d'Antoine Galland », dans *Histoire de l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres*, Paris, 1718-1725, t. III ; Mohamed Abdel-Halim, *Antoine Galland, sa vie, son oeuvre*, Paris, A. Nizet, 1964 ; Margaret Sironval, « Portrait d'un humaniste du XVIIe siècle, Antoine Galland », dans Floréal Sanagustin dir., *L'Orient au coeur. Mélanges en l'honneur d'André Miquel*, Paris, Maisonneuve et Larose, 2001, p. 193-204.